

Réf: Dossier 337913

Avis de constitution

SOCIETE « ITM IVORY COAST »

Siège Abidjan cocody riviera 3 triangle, Lot 253, Ilot
21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 20/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ITM IVORY COAST »

Objet :

- Gestion fiscale et sociale
- Gestion de la paie
- Gestion de personnel
- Recrutement
- Formations Professionnelles
- Services de consultance
- Support RH
- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan cocody riviera 3 triangle, Lot 253, Ilot 21

Dirigeant(s) M MONGA UMBA SYLVA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09033 du 05/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53967/GTCA/RC/2024 du 05/09/2024

